

# Les Usse

SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## La ressource en eau

Séance d'information auprès des élus: 02.02.2021

Pauline Chevassu Castrillon

Technicienne des observatoires et de la ressource quantitative



Les Usse  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES

**Animatrice :**

Pauline CHEVASSU CASTRILLON, technicienne des observatoires et de la ressource quantitative

**Elu référent sur la thématique de la séance :**

Patrice PRIMAULT

**Modérateur de la séance :**

Julie AUBERT-MOULIN, technicienne de rivières

## LIEN DE LA SEANCE AVEC LA GEMAPI ET ITEMS COMPLÉMENTAIRES

Code de l'environnement article L. 211-7

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

### Items GEMAPI

**Items complémentaires** : nécessaires à l'exercice de la GEMAPI, en attente de transfert par les collectivités membres, date prévisionnelle fin 2021.

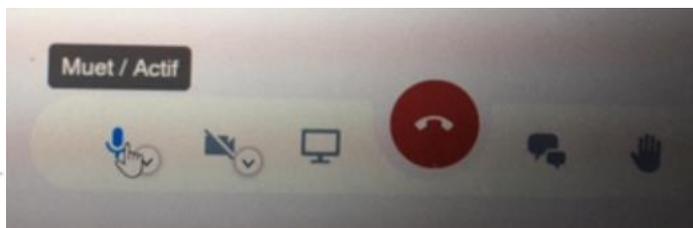
## QUELQUES PRÉALABLES AVANT DE DÉBUTER

### En amont de la séance :

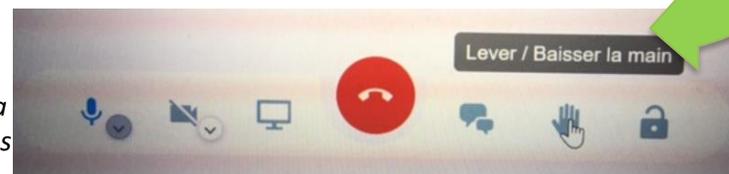
- Pour tenir compte du RGPD \*, vous êtes informé(e)s que la présente visio-conférence sera enregistrée. En cas de désaccord avec cet enregistrement vous êtes invité(e)s à vous déconnecter et à suivre la visioconférence en rediffusion.

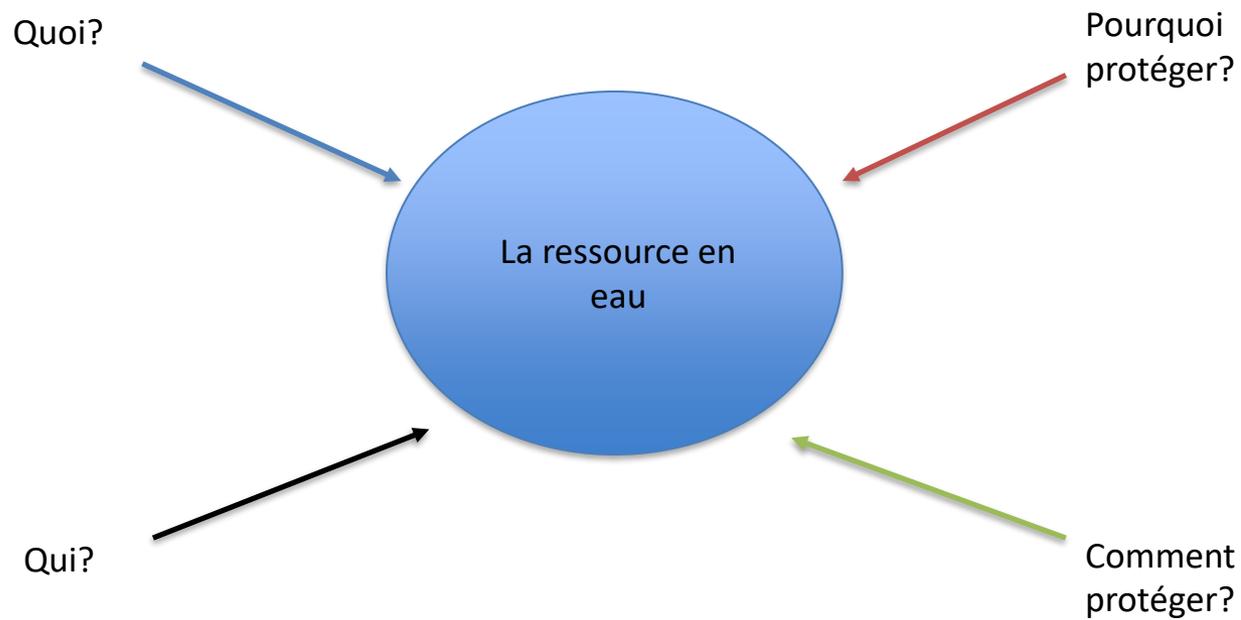
### Pendant la séance :

- La séance se déroulera en 2 exposés de 30 min. Chaque exposé sera suivi par 15 min de questions-réponses. Les **questions** peuvent soit être **posées pendant la présentation par l'utilisation de l'option « LEVER/BAISSER LA MAIN »** pendant l'exposé ou à l'oral pendant le temps de questions-réponses.
- Afin d'éviter les interférences sonores, nous vous proposons **de couper le son de votre micro** pendant l'exposé, et pendant les questions-réponses si vous n'avez pas la parole.
- En cas de déconnexion, relancer la visioconférence en cliquant de nouveau sur le lien qui vous a été transmis.



\*RGPD :  
Règlement  
Général sur la  
Protection des  
Données





# 1. PRESENTATION DU BASSIN VERSANT DES USSES

Les Usse  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## GÉOGRAPHIE ET GÉOLOGIE

- Le bassin versant des UsseS est situé sur le bassin de l'Avant-Pays Savoyard composé principalement de roches à base d'argile et de calcaire.
- Sur le bassin versant on peut retrouver des sommets qui eux sont composés plutôt de roches calcaires et qui ont une altitude peu élevée.



Une altitude de moyenne montagne insuffisante pour bénéficier de la fonte des neiges, comme sur les autres sommets de Haute-Savoie.



Syndicat de rivières les UsseS-PCC



Syndicat de rivières les UsseS-PCC

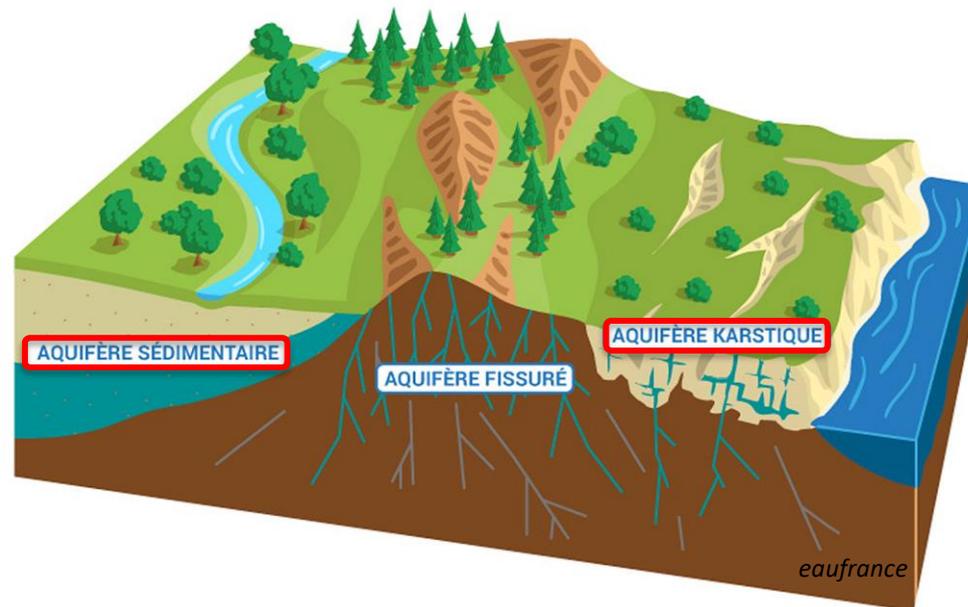


Syndicat de rivières les UsseS

## 1-PRESENTATION DU BASSIN VERSANT DES USSES

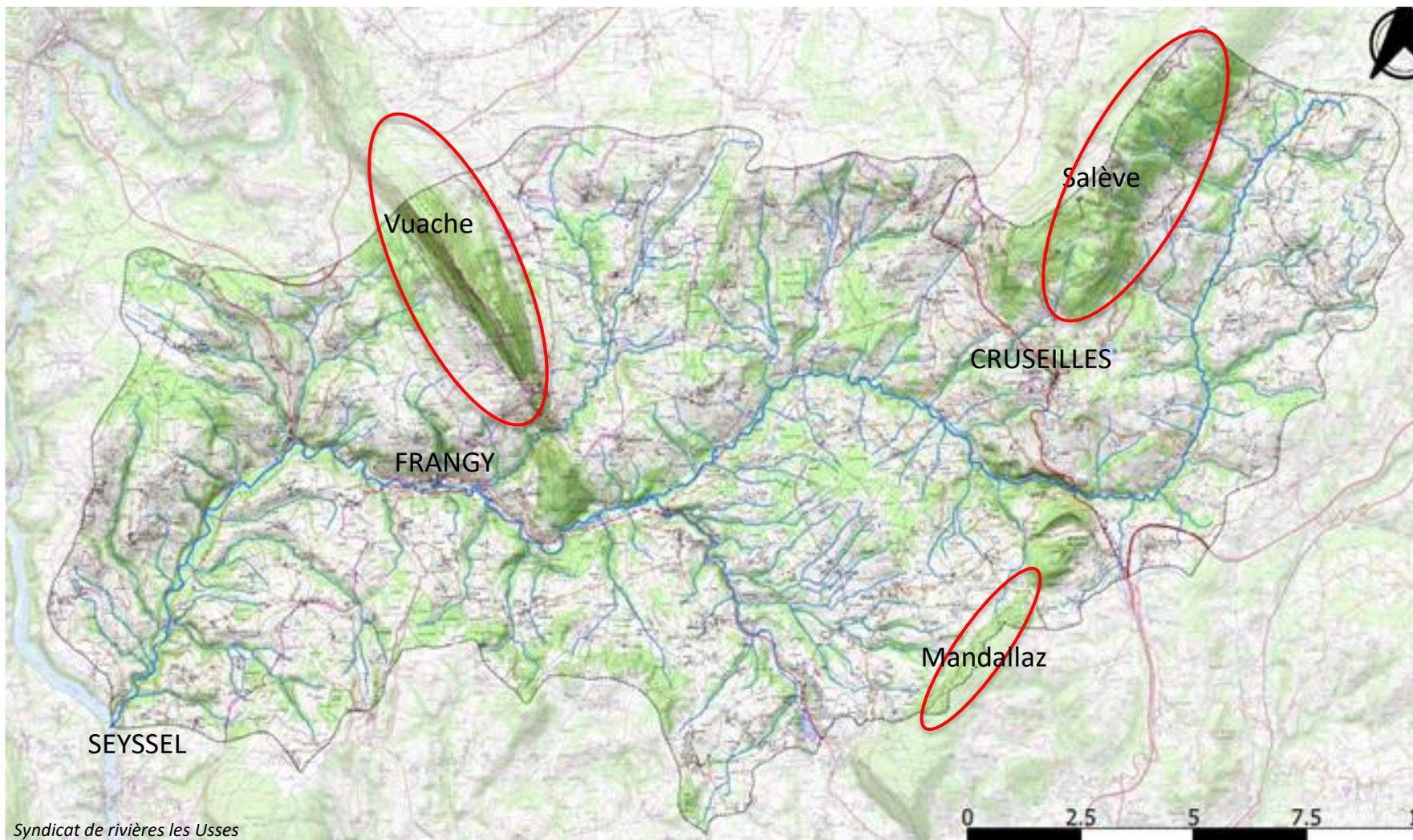
### HYDROGÉOLOGIE

- Le bassin versant a un régime hydrologique de type **pluvial**: hautes eaux et basses eaux.
- Masses d’eau souterraines se composent de systèmes aquifères (réservoirs) discontinus et de capacités variables.



# 1-PRESENTATION DU BASSIN VERSANT DES USSES

## HYDROGÉOLOGIE



Syndicat de rivières les UsseS

## 1.1. HYDROGÉOLOGIE: karstiques

Les réservoirs karstiques correspondent aux reliefs calcaires que l'on peut retrouver sur le bassin versant (Salève, Vuache, Mandallaz)

- Gites aquifères de petite taille,
- Réserve modulée selon les saisons: remplissage rapide avec les précipitations abondantes
- Exutoires nombreux mais débit moyen



Des réserves souterraines très réduites.



Des sols très fissurés qui ne retiennent pas les eaux pluviales.

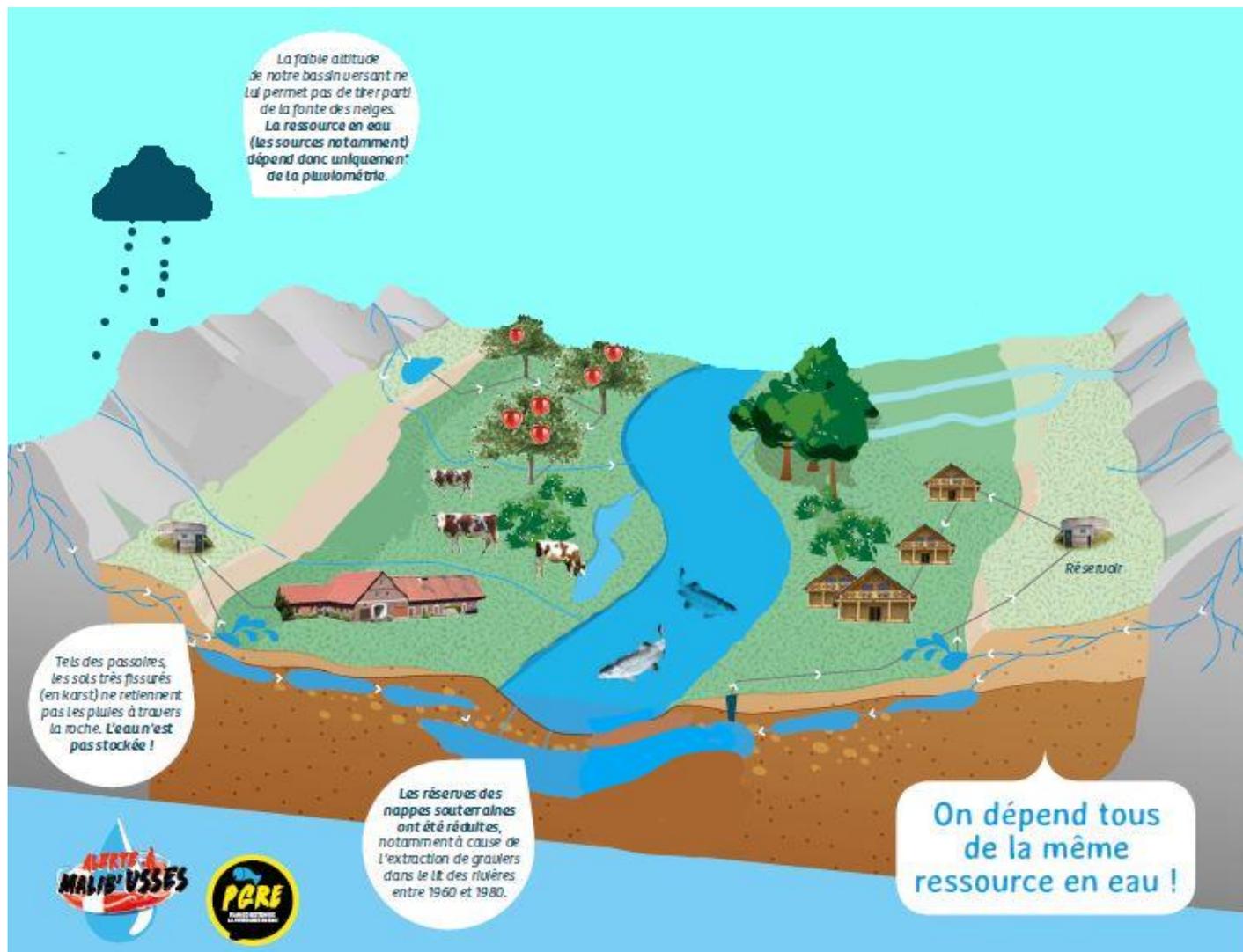
## 1.2. HYDROGÉOLOGIE: alluvionnaires

Les alluvions de fond de vallées (couche successive argile à la base puis sable et graviers) -> Vallée des UsseS

- Couche perméable sur couche imperméable => nappe alluviale
- Alimentation de la nappe par le cours d'eau, pluie, rejets latéraux
- Réserve dépendante de la couche d'alluvions : diminution de la taille de la couche (exploitation graviers entre 1960 et 1980)
- Exploitation de la réserve d'eau par puits, forages ou captage de sources



# 1-PRESENTATION DU BASSIN VERSANT DES USSES



## D'AUTRES RÉSERVOIRS

- Sur le bassin versant un peu plus de 310 zones humides représentent également une fraction importante de la ressource en eau et jouent également un rôle de réservoirs



Pour plus d'infos sur les zones humides:  
Rendez vous à la séance du 4 février 2021, 20h00  
Animée par Fanny Seyve

## 2. LES DIFFERENTS USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## 2-LES DIFFERENTS USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

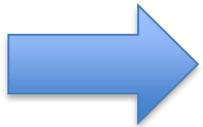
### LES PRÉLÈVEMENTS

● Sur la ressource en eau:

**3 080 000m<sup>3</sup>** par an tous confondus de 2003 à 2009



### LES PRÉLÈVEMENTS



Selon vous, quel est le principal prélèvement d'eau sur le bassin versant des Usses:

A. Alimentation Eau potable ? 

B. Agriculture ? 

C. Industriel ? 

### LES PRÉLÈVEMENTS

Selon vous, quel est le principal prélèvement d'eau sur le bassin versant des Usses:

A. Alimentation eau potable  **Plus de 75%**

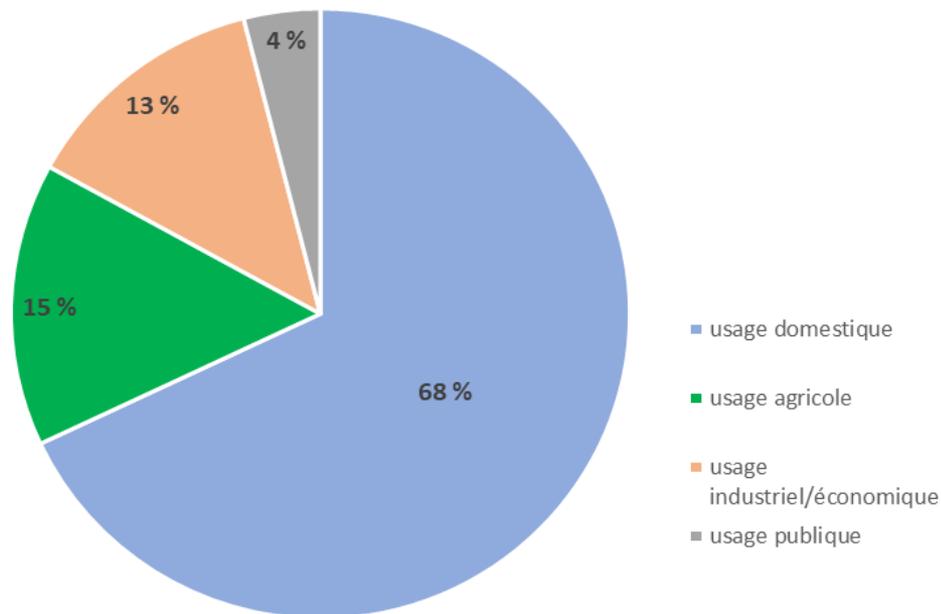
B. Agriculture

C. Industriel

### LES USAGERS: prélèvements sur l'eau potable



- En 2009 pour une consommation en eau potable de 1 828 083 m<sup>3</sup>, la répartition des usagers se répartissaient comme suit :



Répartition des usages sur les consommations d'eau potable en 2009 sur tout le bassin versant

*Etude VP 2012*

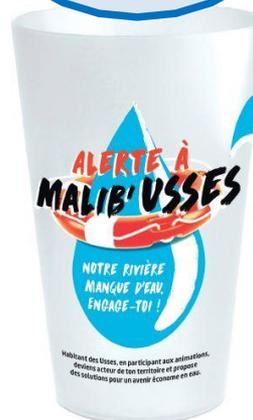
→ Soit presque 70% usage domestique

### LES USAGERS: prélèvements sur eau potable



**Un français  
consomme  
environ 150 litres  
d'eau par jour**

- 1,5L boisson
- 9L vaisselle
- 9L cuisine
- 9L autres usages
- 15L voiture/jardin
- 18L linge
- 31L WC
- 58L bains/douches



## 2-LES DIFFERENTS USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

### LES RESTITUTIONS

Sur la ressource en eau:

3 080 000m<sup>3</sup> par an tous confondus de 2003 à 2009 pour une restitution de 868 595 m<sup>3</sup> par an.



Les usages de l'eau-ARRA

# QUESTIONS

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



### 3. POURQUOI PROTEGER LA RESSOURCE EN EAU

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## 3-POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LA RESSOURCE

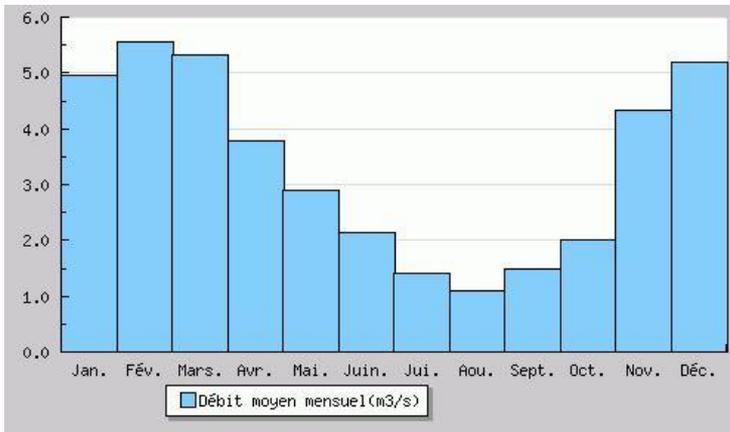
### TENDANCES CLIMATIQUES

- Évolution de la température: +0,93°C en 10 ans

## 3-POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LA RESSOURCE

### TENDANCES CLIMATIQUES

- Période étiage de plus en plus sévère



Débit moyen mensuel au pont des  
Douattes  
Hydroleel



NB: étiage = niveau de débit le plus faible atteint par un cours d'eau dans l'année

## 3-POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LA RESSOURCE

### PRÉVISIONS

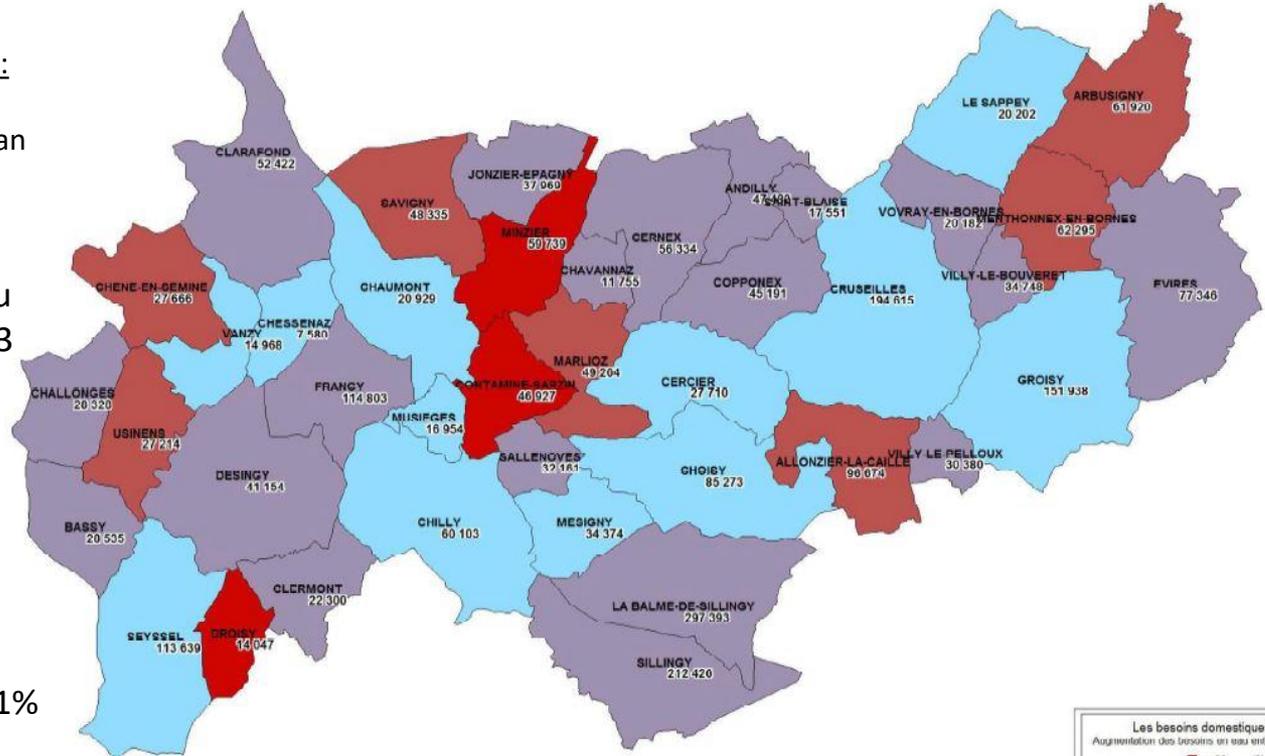
● Augmentation de la population → augmentation des besoins en eau

Prédiction entre 2010 et 2020:

augmentation pop de +3% par an



augmentation besoins eau domestique de 390 000m<sup>3</sup>



→ Entre 2012 et 2017:

augmentation pop de +11%

Les besoins domestiques en 2020	
Augmentation des besoins en eau entre 2010 et 2020 (%)	
■	> 60 (3)
■	40 - 60 (7)
■	20 - 40 (16)
■	5 - 20 (12)

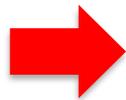
SILLINGY Nom de la commune  
212 426 Besoins domestiques communaux en 2020 (m<sup>3</sup>)

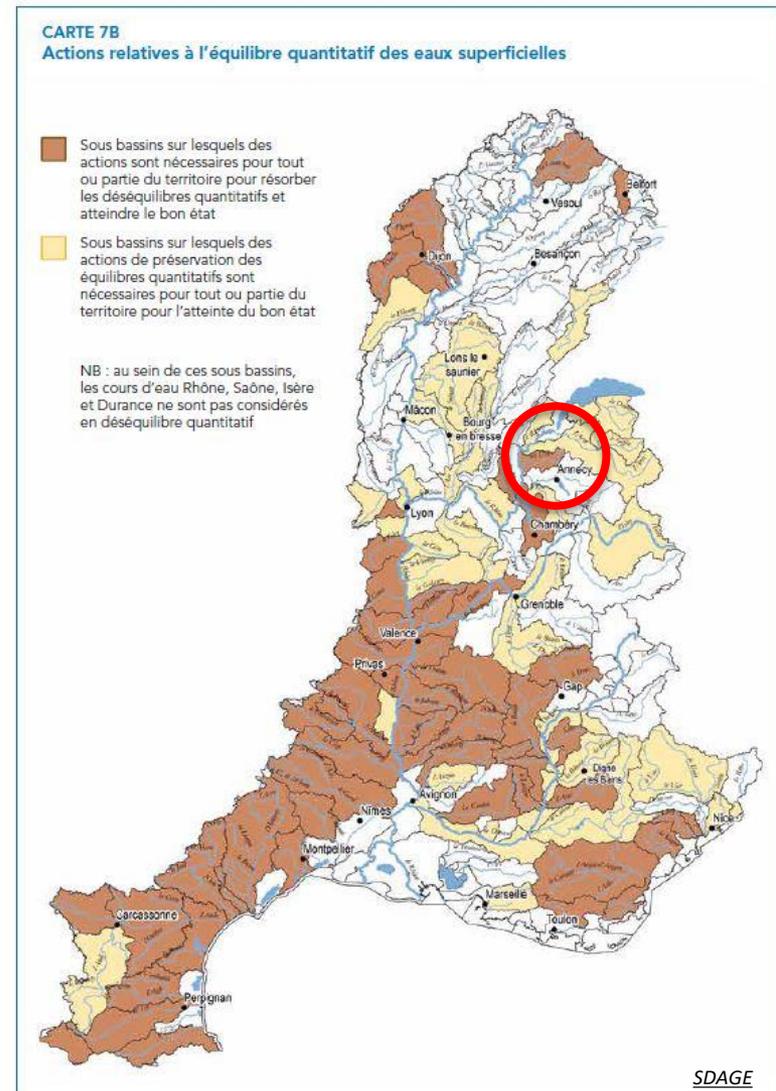
*Etude des Volumes prélevables 2012*

## 3-POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LA RESSOURCE

### RÈGLEMENTATION

- Identification du bassin versant comme déficitaire dans le SDAGE  
cf orientation fondamentale n°7:  
« atteinte de équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir »
  - 7.01: élaborer et mettre en œuvre les plans de gestion de la ressource en eau
  - 7.02: démultiplier économies eau
  - 7.03: recourir à des ressources substitution dans le cadre de projets de territoire
- Constat confirmé par l'étude des volumes prélevables en 2012

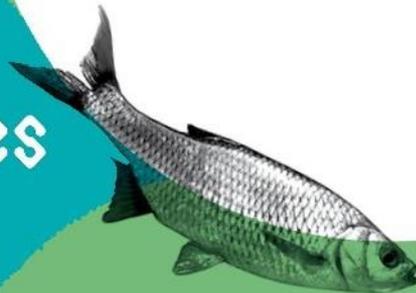
 classification du bassin versant en ZRE (zone de répartition des eaux) en 2013



NB: SDAGE = schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

4.COMMENT  
PROTEGER LA  
RESSOURCE EN  
EAU

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## 4-COMMENT PROTEGER LA RESSOURCE

### PLUSIEURS OUTILS A DISPOSITION

- Arrêté préfectoral ZRE (2013): outil réglementaire → Etat  
-> seuil autorisation et déclaration prélèvements, révision du prix de eau, objectif de rendement majoré.
- Arrêtés Cadre sécheresse: outil réglementaire → Etat  
-> mise en place de restrictions par le préfet, applicable toute l'année en fonction des niveaux d'eau dans les cours d'eau.

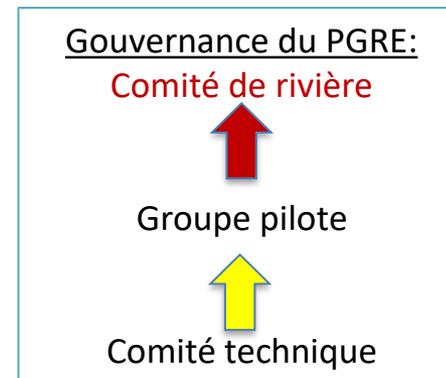


- PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE): → Syndicat de Rivières et Etat  
-document validé en **mars 2017** lors comité de rivières des UsseS  
-détermine les volumes prélevables (AEP, agriculture, industriel) sur tout le territoire



Vidéo de Agence de l'Eau « *Ca chauffe!* »

<https://www.youtube.com/watch?v=HzavmFXqziU>



## 4-COMMENT PROTEGER LA RESSOURCE

### PLUSIEURS OUTILS A DISPOSITION: LE PGRE



Les Usses  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES

- détermine les volumes prélevables (AEP, agriculture, industriel) sur tout le territoire:  
-> **1 420 000 m3** divisé entre les Usses amont, aval, les Petites Usses, le Fornant et l'agriculture
- Animation du PGRE par:
  - Etat** pour appui technique, transfert données, information règlementations, autorisations prélèvements et rejets
  - Syndicat de Rivière** en appui et en complément de Etat, recueil des données, transmet résultats auprès de Etat et des usagers
- Mobilise tous les usagers: agriculteurs, collectivités, industriels, associations, et les citoyens
- **20 aine actions inscrites:** collectivités, agricole, industrielle, ensemble des usagers, observatoire des prélèvements
  - collectivités: descriptifs études diagnostiques réseaux eau potable, réductions de fuites...
  - syndicat de rivière: communication et sensibilisation auprès des usagers, observatoires des débits et des usages, en lien avec les collectivités le schéma territorial pour l'économie et la gestion de la ressource en eau





### AUTRES

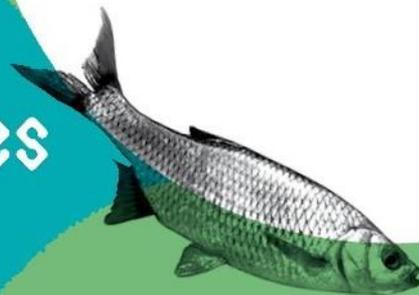
➤ Des idées?

Mesures en cours de réflexions actuelles dans le but d'économiser le ressource en eau:

- Retenues collinaires
- Recyclage d'une fraction des eaux consommées (industries)
- Lutte contre les fuites de réseaux
- Matériels hydro-économiques
- Nouvelle participation citoyenne
- ...

MERCI

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



- <https://www.eaufrance.fr/les-eaux-souterraines-des-systemes-dynamiques>
- <https://www.eaufrance.fr/les-usages-de-leau-et-des-milieux-aquatiques>
- Etudes d'estimation des volumes prélevables globaux sur le bassin versant des UsseS – 2012
- Cahier technique n°4 Association Rivière Rhône Alpes - Evaluation des ressources et des pressions quantitatives à l'échelle du bassin versant
- Plan de Gestion de la Ressource en Eau
- Données météorologiques de MétéoFrance: issues du comité sécheresse de juillet 2020
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse: [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)
- Hydroeel (serveur de données hydrométriques en temps réel): <https://rdbrmc.com/>
- Vidéo de l'Agence de l'eau: « ça chauffe »
- Vidéos du Syndicat de Rivières: « Alerte à Malib'UsseS: rejoignez l'opération! »  
« Une Rand'Eau pas comme les autres »